

Compte rendu du CST du COSTEA des 3 et 4 juin 2020, en visio-conférence

Liste des participants

	Mercredi 3 juin	Judi 4 juin
Hichem AMICHI (Ecole d'ingénieurs de Purpan)		présent
Frédéric APPOLIN (AVSF)	présent	
Camille AYALA (AFEID)	présent	présent
Quentin BALLIN (AFD)	présent	présent
Marie BONNARD (AVSF)	présent	présent
Sami BOUARFA (INRAE - AFEID)	présent	présent
Mathieu BOCHE (AFD)	présent	
Maxime BOUTRY (Chercheur indépendant)	présent	
François BRELLE (AFEID)	présent	présent
Sylvain CEDAT (IRAM)	présent	présent
Emmanuel COMPAORE (AMVS)	présent	présent
Frédéric DABIRE (Coordinateur PARIIS)	présent	présent
El Hadj Dango SAMINOU (Office du Niger)	présent	présent
William's DARE (CIRAD)	présent	présent
Etienne DRESSAYRE (BRL)	présent	présent
Jérémie DULIOUST (AFD)		présent
Ehssan EL MEKNASSI (IAV Hassan 2)	présent	présent
Khaly FALL (SAEDRoA SAGI)	présent	présent
Benoit FAIVRE (AFD)		présent
Nicolas FAYSES (CIRAD)	présent	présent
Jean Philippe FONTENELLE (Bordeaux Sciences Agro)	présent	présent
Christian FUSILLIER (AFD)	présent	
Jean Louis FUSILLIER (CIRAD)	présent	présent
Olivier GILARD (AFD)	présent	présent
Thomas HERTZOG (GRET)	présent	présent
Jean-Yves JAMIN (Les Cahiers de l'Agriculture)	présent	
Aliou KOURE (ONAHA)	présent	
Guillaume LACOMBE (CIRAD)	présent	présent
Solène LALOUX (CACG)	présent	présent
Julien LECOLLINET (SCP)	présent	présent
Stéphanie LEYRONAS (AFD)	présent	
Oumar LY (SODAGRI)		présent
Florence MALERBE (Consultante indépendante)	présent	présent
Aurore MANSION (GRET)	présent	Présent
José MARTINEZ (INRAE)	présent	présent
Mohamed NAAIM (INRAE)	présent	
Seyni NDAO (OFOR Sénégal)	présent	Présent
Clément OUEDRAOGO (CILSS)	présent	présent
Paola POMMIER (SCP)		présent
Sylvain PERRET (CIRAD)		présent
Mathieu PERDRIault (AGTER)		présent
Olivier PETIT (Université d'Artois)	présent	
Charlotte RAVAUX (GRET)	présent	
Sandra RUILLIÈRE (AFD)	présent	présent
Emmanuelle SALGUE (CACG)	présent	
Sidy Mohamed SECK (UGB)	présent	présent
Vincent TANGUY (E-SUD)	présent	présent
Mamadou TOGOLA (OPIB)		présent
Julie TROTTIER (CNRS)	présent	
Yoann VALLERIE (CACG)		présent
Benjamin VENNAT (BRLi – AFEID)	présent	présent
Jean Philippe VENOT (IRD)	présent	présent
Hélène VIDON (AFD)		présent

La présentation power point réalisée lors des sessions est téléchargeable sur le lien <https://dl.brl.fr/rw3c0s> et sera accessible durant 10 jours. L'enregistrement vidéo sera également téléchargeable sur la plateforme COSTEA : <http://costea-collaboration.net/wakka.php?wiki=PresEntation>

Contexte du CST

Ce CST s'inscrit dans la suite des réunions de juillet 2019 (CST et COPIL), qui avaient permis de murir des réflexions sur les Actions Structurantes les moins avancées, de discuter du principe et du contenu d'Actions Collaboratives et de prévoir une représentation du COSTEA dans divers évènements. Ce CST avait été programmé les 2 et 3 avril 2020 et a été reporté suite aux mesures sanitaires de lutte contre le coronavirus. Il a été tenu les 3 et 4 juin dans un nouveau format en visioconférence (de 2 créneaux de 2h30) qui a permis à un maximum de membres du CST des différentes géographies du COSTEA d'y participer.

Rappel de l'ordre du jour

Mercredi 3 juin	Jeudi 4 juin
<ul style="list-style-type: none">• Introduction du CST• Explicitation du rôle de groupes consultatifs constitués de membres du CST pour le suivi des AS• Présentation de l'état d'avancement de l'AS Zones Inondables et identification des volontaires au sein du CST pour la constitution d'un groupe consultatif (20 minutes)• Présentation de l'état d'avancement de l'AS Foncier Asie du Sud Est et identification des volontaires au sein du CST pour la constitution d'un groupe consultatif• Actions collaboratives :<ul style="list-style-type: none">○ Compte-rendu du séminaire sur les approches territoriales du 18 au 22 novembre 2019Fortaleza○ Compte-rendu du séminaire Gestion des Eaux Souterraines et perspectives	<ul style="list-style-type: none">• Note de cadrage Valorisation agricole et aménagement des zones de bas-fonds en Afrique de l'Ouest• Note de cadrage du chantier foncier irrigué au Maghreb• Présentation de l'état d'avancement du chantier Transfert aux Irrigants de l'AS SAGI et retour d'expérience sur la mobilisation des experts contributeurs des SAGI• AS SAGI et Réseau des SAGI : Avancement des 4 chantiers de l'AS et de la plateforme et retour d'expérience sur la mobilisation des experts contributeurs des AS et relations avec le PARIIS• Identification des volontaires au sein du CST pour la constitution d'un Groupe Consultatif pour l'AS SAGI• Autres actions collaboratives• Points divers, calendrier prévisionnel et clôture

Le CST est présidé par l'AFEID, maître d'ouvrage du COSTEA. Il a été co-animé par Sami BOUARFA (Directeur de projet du COSTEA) et Benjamin VENNAT (Chef de projet du COSTEA) au nom du Secrétariat Technique Permanent du COSTEA (ci-après nommé STP).

Session du 3 juin

Mot d'accueil de l'AFD

Christian FUSILLIER (responsable de la division Agriculture Développement Rural Biodiversité) apporte quelques mots de bienvenue et quelques actualités sur l'AFD et la division ARB. Il est très heureux de participer à ce CST et salue les participants de la part d'Alexia HOFFMAN qui regrette de ne pouvoir assister à ce CST pour des raisons de santé.

L'AFD a réagi à la crise du covid-19 en réorientant des financements pour des réponses rapides à l'urgence sanitaire (1 milliard d'euros sont destinés à appuyer des mesures d'urgence ainsi que des actions plus structurantes pour accompagner les pays à faire face à la crise. Cette initiative met en avant les sujets clés révélés par cette crise, tels que les liens entre problématiques environnementales et problématiques sanitaires (destruction de la biodiversité et sécurité sanitaire, transmission de pathogènes entre animaux sauvages et humains, enjeux de l'approche One Health...), ou encore la sécurité alimentaire (appui à la CEDEAO et aux états d'Afrique). A ce titre, les interventions de la division Agriculture, Développement Rural et Biodiversité de l'AFD, sont particulièrement mises en avant, en faisant écho aux 3 axes de son cadre d'intervention stratégique :

- l'agroécologie et l'intensification agroécologique ;
- le développement des territoires : mieux accompagner les décisions de développement territorial portées par des partenaires dans la durée (moins de projets ponctuels) ;
- un ensemble d'actions pour renforcer les capacités des partenaires dans la formulation et la mise en œuvre des politiques publiques.

L'AFD est heureuse de constater à l'occasion de ce CST, qu'après une longue phase de mise en route, le COSTEA2 entre dans une phase de production de connaissances au niveau d'Actions Structurantes (Zones Inondables, SAGI ou Foncier), ou par la mise en place d'Actions Collaboratives. Ce CST est aussi le moment de valider les dernières notes de cadrage d'Actions Structurantes pour que l'ensemble des chantiers soient lancés d'ici début 2021. La création de Groupes de Travail Consultatifs est une condition de réussite du suivi des chantiers COSTEA et l'AFD ne doute pas qu'il y aura une participation très forte des membres du CST. Le COSTEA pourra donner de la voix dans les prochains rendez-vous internationaux, d'une part en s'appuyant sur la sortie du livre COSTEA1 « Quelles agricultures irriguées demain ? » et d'autre part avec les nouvelles productions de connaissances du COSTEA2 qui seront potentiellement disponibles pour la Conférence ICID de Marrakech fin 2020, ou encore le Forum de l'eau de Dakar en 2021.

Suite à l'intervention de M. FUSILLIER, un tour de table a permis d'introduire la quarantaine de participants présents à la session.

Introduction du CST (STP, slides 6 à 10 du Power Point)

Sami BOUARFA (Directeur de projet) relate les échanges de ces derniers mois entre l'AFD (financeur) et l'AFEID (maître d'ouvrage) qui ont permis d'avancer sur :

- la mise à jour du cadre stratégique et opérationnel du COSTEA ;
- la restructuration du Secrétariat Technique Permanent (STP) suite au départ de Caroline COULON avec le recrutement de Benjamin VENNAT (Agro économiste de BRLi, recruté à mi-temps) ;

- l'allocation budgétaire par Actions Structurantes ;
- la durée du COSTEA2 avec une clôture des chantiers pour août 2022 et une fin des activités en mars 2023 ;
- la finalisation des procédures guidant le COSTEA ;
- la sortie du livre "Quelles agricultures irriguées demain ?" en février 2020 ;
- la stratégie de communication du COSTEA (site web et ligne éditoriale)

L'état d'avancement synthétique des chantiers des 7 actions structurantes (AS) est présenté, tant pour les chantiers déjà attribués à des prestataires, que ceux en cours d'attribution ou pour lesquels les TDR sont en cours de finalisation :

- AS SAGI : 4 chantiers (Association d'irrigants : attribué, Foncier irrigué : en cours d'attribution, Filière : en cours d'attribution, Ingénierie : TDR en cours de finalisation) ;
- AS Zone inondable : 3 chantiers (Cambodge, Maroc, Equateur). Attribués ;
- AS transition Agroécologie : 3 chantiers (Asie du Sud Est, Maghreb, Afrique de l'Ouest). en cours d'attribution ;
- AS Foncier irrigué : 2 chantiers (Asie du Sud Est : attribué, Maghreb : TDR en cours de finalisation) ;
- AS Réutilisation des eaux usées : 6 chantiers (Algérie, Bolivie, Maroc, Sénégal, Territoires Palestiniens, Tunisie). TDR en cours de finalisation;
- AS Services aux irrigants : 2 chantiers (Cambodge, Tunisie), en cours d'attribution
- AS Bas-fonds : chantiers en cours de définition. TDR en cours de finalisation;

Un rappel des 5 Actions Collaboratives (AC) est également fait, à savoir :

- AC Gestion des eaux souterraines ;
- AC Approches territoriales ;
- AC Analyses économiques ;
- AC Analyses environnementales et Changement Climatique ;
- AC Innovations locales en systèmes irrigués.

Accompagnement, suivi et supervision des AS (STP, slides 11 à 13 du Power Point)

Le STP propose de créer un Groupe Consultatif spécifique à chaque AS (GC-AS) impliquant les membres du CST du COSTEA. Ces GC viennent compléter le dispositif en place avec une répartition des rôles des 3 instances suivantes :

- Un groupe consultatif de l'AS : composé du STP et de membres du CST volontaires pour suivre un Action Structurante en termes d'apports méthodologiques, de valorisation collective, et d'interactions entre chantiers le cas échéant¹. Les prestataires attributaires des chantiers des AS et membres du CST sont également bienvenus dans ce groupe ;
- Un comité de supervision de l'AS : le STP du COSTEA, complété au besoin par un expert sous contrat et l'Assistance à Maitrise d'Ouvrage (E-sud) directement liée au STP, est en charge du suivi de la bonne marche de l'AS ;

¹ Toutes les AS ne sont pas dotées de mécanismes de coordination interne confiés à des prestataires, dans ce cas les groupes consultatifs peuvent contribuer à appuyer le STP dans la coordination de l'AS.

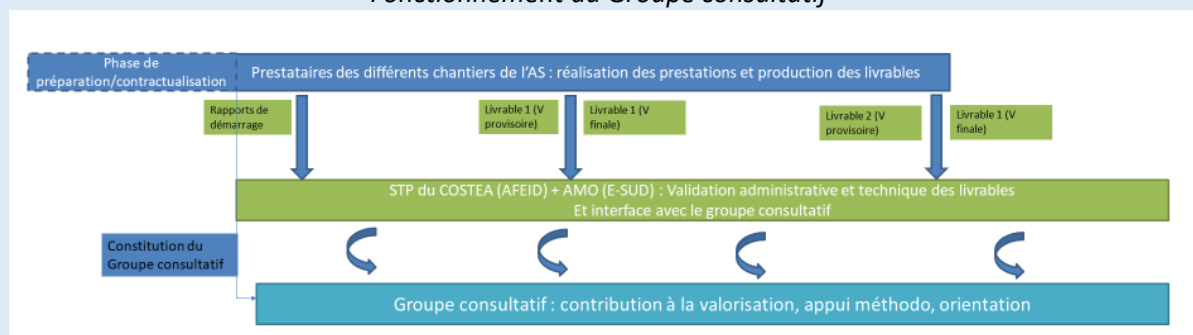
- Un mécanisme de coordination interne des chantiers de l'AS : dans le cadre des contrats passés, certains prestataires ont un rôle à jouer vis-à-vis de la coordination entre les différents chantiers de l'AS, ainsi que de constituer un partenariat avec des acteurs nationaux.

Compte rendu des échanges et décisions du STP

Le CST se prononce en faveur de la création de groupes consultatifs à l'échelle de chaque AS (et non au niveau des chantiers). Il considère également que la présence des prestataires au sein de ces groupes est souhaitable pour fluidifier les échanges. Il recommande de bien distinguer le rôle du STP du rôle du groupe consultatif. Le STP est l'instance responsable de la relation contractuelle avec les prestataires et de la validation des livrables. Un point de vigilance est aussi noté sur le risque de mise en place d'un dispositif trop lourd.

Le schéma ci-dessous synthétise le fonctionnement d'un groupe consultatif pour une AS et plusieurs chantiers :

Fonctionnement du Groupe consultatif



Ces groupes, constitués sur la base du volontariat, interagiront avec les prestataires et le STP tout au long des prestations, mais également au-delà de celles-ci, notamment pour poursuivre et compléter la valorisation de l'Action Structurante. Il ne s'agit pas d'une instance de supervision vis-à-vis des prestataires mais plutôt d'un groupe d'experts que les prestataires (via le STP) peuvent solliciter pour avoir des avis complémentaires sur la conduite du chantier ou certains des livrables.

Le STP reste le garant du respect du cahier des charges des prestataires et à ce titre, aura le dernier mot sur toute suggestion faite par le groupe consultatif concernant une modification des activités et ou du contenu d'un futur livrable.

Un fichier sera préparé au cours du mois de juin par le STP et sera partagé avec les participants du CST pour identifier les volontaires et démarrer la constitution des groupes pour les AS d'ores et déjà en ordre de marche. Les procédures de sollicitation et de retour d'avis des GC seront précisées par écrit par le STP (modalités d'échanges, de revue des documents, deadlines de transmission etc.).

Présentation de l'état d'avancement de l'AS Zones Inondables (Jean-Philippe VENOT, slides 15 à 20 du Power Point)

L'AS est coordonnée par Jean Philippe VENOT, membre du STP et coordonnateur géographique pour l'Asie du Sud-Est. Elle comporte trois chantiers pays (Cambodge, Equateur, Maroc) portés par des consortiums Nord-Sud :

- IRD/ITC/RUA/ISC (Cambodge);
- AVSF/ESPOL (Equateur) ;
- CIRAD/IAV Hassan 2 (Maroc).

Les 3 chantiers ont une structuration similaire et visent à produire de nouvelles connaissances et renforcer les capacités d'organismes d'enseignement supérieur du Sud en renouvelant les approches d'aménagement des grandes zones inondables pour mieux prendre en compte leur multifonctionnalité.

La contractualisation avec les groupements a eu lieu fin 2019-début 2020. Le lancement des activités a eu lieu en mars 2020 avant une interruption liée au Covid (impossibilité de réaliser les activités de terrain planifiées).

Les activités de diagnostic multifonctionnel ont été repoussées à 2021 et les équipes chantiers vont s'engager dans la rédaction de notes synthétiques de description des zones d'études, et dans la valorisation des connaissances existantes ; ces notes seront partagées d'ici la fin 2020.

Les activités de concertation ont déjà été initiées sur 2 des 3 chantiers (Cambodge et Equateur).

Un Atelier collectif doit être organisé début 2021 au Maroc. Il aura pour objet :

- L'identification des thématiques transversales pour une valorisation croisée ;
- La réflexion sur les processus de concertation pour le chantier Maroc (pas encore eu d'activités de concertation à l'échelle de l'AS).

Les documents de synthèse seront partagés au sein du groupe consultatif.

Compte rendu des échanges et décisions du STP

Les discussions ont permis d'apporter quelques précisions sur le chantier :

- prise en compte de la dimension urbaine en Equateur et au Maroc ;
- existence d'une thèse au Maroc qui a pour objet une meilleure compréhension des processus hydrologique des Merjas (zones basses humides de la plaine du Gharb) ;
- lien entre projet irrigation de l'AFD (WAT4CAM) et projet COSTEA au Cambodge.
- la discussion est aussi revenue sur l'idée de groupes consultatifs. L'intérêt pour de tels groupes a été réitéré tout en soulignant le besoin de limiter le nombre de personnes impliquées et en insistant sur le fait que ces groupes soient un outil dynamique et non de blocage de l'avancée des prestations.

Plusieurs participants se portent déjà volontaires (El Hadj Dango / Olivier Gilard) pour intégrer le groupe consultatif de cette AS.

Le STP fera un appel à volontaires ouvert aux membres du CST et précisera le format attendu des contributions de tels groupes.

Présentation de l'état d'avancement de l'AS Foncier Asie du Sud Est (Maxime Boutry, slides 21 à 35 du Power Point)

Jean-Christophe DIEPART (Cambodge) étant absent de la réunion, la présentation est faite par Maxime BOUTRY qui porte le chantier en Birmanie.

Le foncier irrigué est un champ d'étude important pour le COSTEA. Suite à une étude d'envergure sur le sujet en Afrique de l'Ouest (Hochet et al., 2015²), et une volonté de renouveler l'initiative dans la région du Mékong où l'AFD est active dans le secteur de l'eau agricole, un travail comparatif en Birmanie et au Cambodge est en cours, avec les objectifs de :

- Produire une grille d'analyse permettant de caractériser les questions foncières que soulèvent les projets d'irrigation ;
- Formuler des recommandations pour améliorer la sécurité foncière (et sa prise en compte) dans la conception et la mise en place d'aménagements ;
- Identifier des sujets d'études pour nourrir la production de connaissance sur la problématique du foncier irrigué.

Maxime BOUTRY présente la méthodologie et l'état d'avancement du chantier au Cambodge et en Birmanie. En raison du COVID et de la disponibilité des chercheurs, un trimestre de retard est actuellement prévu sur le planning initial. Le travail de terrain devrait démarrer en juillet.

Compte rendu des échanges et décisions du STP

Les discussions ont essentiellement eu pour objet la proposition d'un numéro spécial « foncier et irrigation » ou « foncier et gestion de l'eau » qui pourrait être publié dans la revue « les Cahiers de l'Agriculture » afin de valoriser les activités menées dans les différents chantiers et AS du COSTEA ayant trait au foncier. Une telle proposition est intéressante. Elle nécessitera du temps pour que les regards croisés entre géographies du COSTEA puissent se faire. Il faudra également discuter de ce projet plus en détail avec le CTFD sachant qu'il y a un accord de principe et qu'une telle initiative doit être initiée dès que possible. En outre, la possibilité d'une telle publication devra se faire en cohérence avec la stratégie de valorisation des connaissances du COSTEA, qui reste encore à valider.

Les études sur le foncier irrigué dans les différentes géographies devraient donc fournir les connaissances et réflexions permettant de nourrir ce numéro spécial. Au-delà des résultats des chantiers, les membres du COSTEA peuvent également alimenter ce numéro pour autant que leurs papiers s'inscrivent dans la cohérence d'ensemble qui lui sera donnée.

L'éditeur en chef de la revue « cahiers de l'agriculture », présent au CST, confirme son intérêt pour l'édition d'un tel numéro spécial. Il rappelle qu'un numéro thématique peut accueillir un nombre variable d'articles (jusqu'à une douzaine). Comme pour tout article scientifique, les articles d'un numéro thématique passent par un processus de revue scientifique anonyme par les pairs. Pour valider un tel numéro, il faudra en faire une description synthétique (nombre d'articles, auteurs...) et le mettre en discussion au sein du comité éditorial de la revue.

² La problématique de l'accès au foncier et de sa sécurisation. Rapport final. Initiative pour l'Irrigation au Sahel. Ouagadougou, juillet 2015, 91 p.

Outre les discussions sur le numéro spécial, il a été rappelé que le chantier Foncier en Asie du S.E. aborde la question des droits à l'eau (tenure) au même titre que la question des droits à la terre (tenure foncière).

Actions collaboratives : Gestion des eaux souterraines (Stéphanie LEYRONAS et Olivier PETIT, slides 36 à 42 du Power Point)

Stéphanie LEYRONAS a présenté la démarche collective lancée depuis 2 ans et Olivier PETIT est intervenu pour compléter cette présentation.

Un travail collaboratif a été engagé sur ce thème en 2018 en dehors du COSTEA à travers un premier séminaire tenu le 27 novembre 2018 (avec une vingtaine de participants principalement du monde académique). Suite au CST des 2 et 3 juillet 2019, il a été décidé que cette action pourrait rejoindre le COSTEA. Dans ce cadre un atelier de travail s'est tenu le 30 janvier 2020 avec le groupe initial complété par quelques acteurs opérationnels impliqués dans la gestion des ressources souterraines en agriculture (Tunisie, Sénégal, sud de France).

L'activité liée à cette action a permis de produire les résultats suivants :

- Création d'une dynamique collective de réflexion;
- Rédaction de 2 productions aux éditions AFD auxquelles le COSTEA est associé :
 - un *policy brief* qui est finalisé sous un format de 2 pages (messages clés) et validé au niveau du conseil éditorial de l'AFD ;
 - pour dépasser les frustrations que peut générer le format cours du *policy brief*, un *policy paper* sera produit en 2020, avec l'appui notamment d'Aurélien DUMONT chercheur spécialisé dans la gestion des eaux souterraines, et recruté par le STP à cet effet.

Les points forts qui ressortent de la présentation des résultats actuels de cette action collaborative sont les suivants:

- La nécessité de construire des connaissances et des représentations partagées des ressources en eau souterraine;
- Le besoin de mettre en place des solutions négociées, qui s'appliquent à l'ensemble des usagers ;
- L'intérêt de privilégier la construction du collectif avant d'envisager les solutions techniques ;
- le besoin d'élaborer des instruments réglementaires légitimes localement.

Compte rendu des échanges et décisions du STP

Le CST recommande de maintenir un lien entre les concepts développés dans cette action, les initiatives et les réalités de terrain pour évaluer leur application à l'échelle locale.

L'intérêt des publications AFD sous la forme de *policy briefs* et de *policy papers* est souligné, dès lors que la lisibilité du COSTEA peut apparaître dans ces publications.

Le STP propose la tenue d'un séminaire sur ce sujet entre la mi-octobre et la mi-novembre 2020 pour présenter les résultats du *policy brief* et du *policy paper*.

Actions collaboratives : Approches territoriales (Sami BOUARFA, slides 39 à 42 du Power Point)

En l'absence de Julien BURTE (CIRAD) qui a porté l'organisation du séminaire de Fortaleza au Brésil, la présentation est faite par Sami BOUARFA.

Dans le cadre de cette Action Collaborative, le COSTEA a participé et accompagné un Symposium au Brésil sur la thématique des approches territoriales relatives au développement d'infrastructures liées à l'eau. Ce Symposium, doublé d'une école-chercheur avait aussi comme objectif d'établir un rapprochement entre différents réseaux travaillant sur le sujet au Maghreb dans le cadre du réseau Sirma, et au Brésil. Le COSTEA y a organisé un atelier de travail destiné à préciser un certain nombre de concepts clefs liés à cette thématique :

- La sécheresse : Une notion « anthropique » avec une dimension physique mais surtout un construit socio-éco-politique et des équilibres ou des déséquilibres de ressources, d'usages et d'infrastructures de mobilisation ou de transfert de l'eau ;
- Le territoire : un espace géographique délimité avec une taille suffisante pour une homogénéité des enjeux et des solutions à apporter et un espace d'appropriation et de construction sociale dans lequel les communautés sont les acteurs clé des décisions à prendre ;
- La résilience : une capacité de résistance aux chocs et de maintien des moyens d'existence. Les solutions pour créer de la résilience par rapport à un facteur (par exemple les sècheresses) n'apportent pas systématiquement une résilience systémique. L'agroécologie peut être considérée comme un facteur de résilience systémique ;
- La participation des acteurs et des porteurs d'enjeux : c'est un facteur essentiel de prise en compte des enjeux, permettant de co-construire des solutions. La mise en œuvre d'une stratégie de participation à toutes les étapes d'un projet est nécessaire ;
- L'intérêt de mettre en place des dispositifs pour expérimenter des projets de développement territorial.

Des propositions sont avancées par le CST pour :

- La participation du COSTEA à un numéro spécial « Les cahiers de l'agriculture » ;
- La rédaction d'un *policy brief* du COSTEA sur les approches territoriales.

Compte rendu des échanges et décisions du STP

Le CST a souligné l'intérêt de poursuivre cette action collaborative autour du thème de la territorialisation des politiques de gestion de l'eau.

L'intérêt du parallèle entre les avancées des réflexions au niveau des pays du Sud et ce qui se fait actuellement en France est mentionné. Ce point a d'ailleurs été mis en avant lors des rencontres au Brésil avec notamment la présence d'un représentant de BRL (Société d'Aménagement Régionale), membre du CST du COSTEA, qui a présenté le projet régional Aqua Domitia.

Un parallèle entre l'approche territoriale et la GIRE à l'échelle d'un Bassin Versant est discuté. Il est mentionné que la notion d'approche régionale et territoriale est également à la base de la structuration de l'AS Zones inondables.

L'AFD a déjà engagé des travaux de capitalisation sur l'appui au développement des territoires ruraux et confirme aussi l'intérêt d'une entrée spécifique autour de la gestion de l'eau et du développement d'infrastructures sur ce sujet.

La mise en œuvre d'un *policy brief* ainsi qu'une production scientifique pourront être envisagées. Un groupe de travail pourra être constitué pour engager cette valorisation.

A ce titre, le COSTEA précisera sa stratégie de valorisation qui sera prochainement présentée au CST par le STP.

Session du Jeudi 4 juin

Note de cadrage de l'AS bas-fonds : valorisation agricole et aménagements des zones de bas-fonds en Afrique de l'Ouest (Jean-Louis Fusillier, slides 44 à 50 du Power Point)

Jean-Louis Fusillier (CIRAD) a présenté la note de cadrage de l'action structurante Bas-Fonds élaborée suite à l'atelier COSTEA qui s'est déroulé à Ouagadougou (CILSS) en juin 2019 et rappelle les enseignements tirés de cet atelier.

Les deux principaux axes d'intervention de cette AS sont rappelés :

- Axe 1 : Analyser et renouveler les méthodes d'ingénierie sociale et technique pour les projets d'aménagement et de mise en valeur agricole des bas-fonds ;
- Axe 2 : Evaluer les usages multiples des bas-fonds et les services écosystémiques rendus.

Sidy Seck (STP) précise qu'il n'a pas été aisé d'aboutir à la note de cadrage en raison de la complexité du thème et des intérêts très variables des participants de l'atelier. Le travail réalisé en collaboration étroite avec le CILSS/PARIIS, a permis d'arriver aux 2 axes d'intervention. La vocation opérationnelle de cette AS est bien affirmée dans la perspective de fournir des éléments d'aide à la décision aux Etats et au CILSS/PARIIS quant à l'aménagement des bas-fonds en raison de l'importance de leur potentiel dans certains pays. Une telle orientation pourrait également nourrir les plaidoyers que le CILSS/PARIIS envisage d'organiser.

Compte rendu des échanges et décisions du STP

Une discussion est menée autour de la complémentarité de cette action avec le PARIIS. Le PARIIS rappelle d'ailleurs l'importance de cette AS et sa disponibilité pour intervenir dans ce groupe de travail.

L'ambition de l'AS de réaliser des travaux sur des terrains d'étude de référence est rappelée dans une perspective d'extrapolation des critères/méthodes permettant d'adapter les aménagements et d'atteindre le niveau de fonctionnalité recherché.

Le STP souligne l'importance d'identifier les priorités de travail pour la suite (la typologie des bas-fonds est par exemple exclue), ainsi que sa volonté de faire émerger des innovations organisationnelles et techniques pour ce type d'aménagement. Dans cette optique le STP rédigera

les TdR du futur chantier, en laissant aux potentiels candidats la possibilité de proposer des approches innovantes.

Concernant le choix des terrains, le STP précise que ce choix se fera en étroite collaboration avec le CILSS qui a identifié des sites potentiels. L'AFD réaffirme qu'elle souhaite participer à la sélection des terrains d'étude avec le STP et CILSS.

Il est également discuté le fait que les AS en général, et celle-ci en particulier, doivent au-delà des aspects scientifiques et techniques, être replacées dans un cadre de développement et d'accompagnement du changement, qui devrait davantage ressortir dans les notes de cadrage. L'AFD réagit à ce point en précisant que le COSTEA se positionne davantage en amont des opérations pour que les thématiques étudiées puissent au contraire servir à mieux les préparer. En outre, les productions du COSTEA doivent pouvoir être utilisées par tous les types d'opérateurs du développement, pour nourrir leurs actions sur le terrain.

AS Foncier Irrigué : note de cadrage du chantier foncier irrigué au Maghreb (Hichem AMICHI, slides 51 à 55 du Power Point)

Hichem AMICHI (Ecole d'Agro de Purpan) présente la note de cadrage Foncier Irrigué issue d'un atelier qui s'est déroulé au Maroc en juin 2019 (30 personnes sur 2 jours). Il resitue la problématique du foncier irrigué dans les 3 pays du Maghreb avant de justifier les axes de la note de cadrage.

Sidy SECK précise que les différents chantiers traitant du foncier irrigué offrent au COSTEA l'opportunité de réaliser des analyses comparatives à partir des résultats obtenus dans les différentes géographies (ASE, Maghreb, AO) et l'opportunité d'accroître la valeur ajoutée du COSTEA dans ce domaine. Il conviendrait, à partir des notes de cadrage et du déroulé méthodologique des différents chantiers, d'identifier des fils conducteurs et de construire une grille d'analyse permettant de réaliser cette analyse considérant les 3 géographies. Ce travail vers lequel il faudrait se projeter pourrait être réfléchi et organisé par un groupe consultatif sur le foncier irrigué. Un numéro thématique sur ce sujet est un bon moyen pour y parvenir (cf. les éléments discutés autour du foncier irrigué en Asie du Sud-Est).

Compte rendu des échanges et décisions du STP

Le CST recommande que la note de cadrage intègre explicitement une dimension Genre dans les politiques foncières au Maghreb, en particulier autour de l'accès des femmes au foncier.

La question du renforcement de la dimension environnementale et climatique dans cette action est également soulevée. Le STP indique que celle-ci est présente dans la note de cadrage et que la question du changement climatique est prise en charge de manière transversale dans une AC dédiée. Sur cet aspect, le CST souligne l'enjeu d'intégrer la dimension agroécologique dans les pratiques foncières.

Une discussion est menée sur la problématique de la sécurité foncière et du développement de l'agriculture biologique qui requiert une sécurisation foncière sur plusieurs campagnes de production.

Chantier Transfert aux Irrigants de l'AS SAGI (Thomas HERTZOG, slides 56 à 63 du Power Point)

La présentation est réalisée par Thomas HERTZOG, au nom de l'équipe de prestataires (copilote El Hadj SAMINOU, Paola POMMIER, Emmanuel COMPAORE). Il apporte des éclairages sur le lancement du premier chantier thématique de l'AS SAGI. L'objet de la présentation étant de tirer quelques enseignements pour faciliter la mise en œuvre des chantiers à venir.

Le démarrage de l'action a connu quelques lenteurs. L'enjeu principal souligné par la présentation concerne La mobilisation des experts SAGI, avec entre autres, la recherche d'un effet d'entraînement, l'aspect innovant de la démarche, l'intégration des Experts Contributeurs (EC) comme membres à part entière de l'équipe, et leur montée en compétences.

Une réflexion a également porté sur la manière d'intégrer le groupe consultatif dans le schéma des acteurs mobilisés sur le chantier.

La présentation conclut en précisant que malgré le décalage dans le calendrier par rapport aux prévisions initiales, l'équipe est maintenant constituée et des activités réalisables à très court terme sont amorcées (inventaire bibliographique et analyse croisée des SAGI).

Compte rendu des échanges et décisions du STP

Une discussion est menée sur ce que recouvre la notion de transfert de gestion. Les 6 dimensions de transfert détaillées dans les TDR sont rappelées, mais l'enjeu est davantage lié à l'importance accordée à chacune de ces 6 dimensions du transfert (pondération entre les composantes de transfert) et aux conséquences que prend ce transfert dans les relations entre transférants et bénéficiaires du transfert.

Il est également rappelé l'importance que ce chantier maintienne la connexion avec les éléments en lien avec la notion de transfert développés dans le livre du COSTEA.

Une mise au point est également proposée sur l'importance des politiques publiques et du cadre législatif dans la tournure qu'ont prises les actions de transfert dans les pays d'Afrique de l'Ouest au cours des dernières années (exemple du Niger).

Pour ce chantier également la complémentarité entre le COSTEA et le PARIIS est mise en avant et rappelée.

Certains participants ont manifesté leur intérêt à intégrer le groupe consultatif de l'AS SAGI.

Réseau des SAGI (Khaly Fall, slides 64 à 71 du Power Point)

La présentation est réalisée par Khaly FALL (SAED, animateur du réseau des SAGI) et porte sur l'avancement du réseau des SAGI avec un rappel des activités suivantes:

- L'opérationnalisation du ROA-SAGI ;
- L'opérationnalisation de la plate-forme ROA-SAGI ;
- Les réunions dans lesquelles a été impliqué le ROA ;
- Les activités conduites et les perspectives.

Des précisions sont apportées par Sidy SECK quant aux points suivants :

- La contribution importante du COSTEA à la mise en place du réseau qui outre les échanges entre SAGI permet de mobiliser et de valoriser leur expertise dans les chantiers COSTEA créant ainsi une rupture avec les relations passées entre experts du Sud et Nord. Il est important par conséquent que les experts SAGI s'investissent au mieux pour faire valoir leurs compétences et professionnalisme.
- Depuis les politiques de désengagement de l'Etat et de libéralisation, des pans entiers de l'irrigation ne sont pas gérés par les SAGI mais par les OP. Il faut que les SAGI soient plus proches des OP et les impliquent davantage dans les travaux des chantiers.
- Les SAGI doivent faire vivre la plateforme plus qu'elles ne le font aujourd'hui, et lui donner plus de dynamisme. Le réseau SAGI constitue un outil important pour la communication et les échanges entre SAGI et peut jouer un rôle efficace en appui à la conduite des chantiers (échanges entre experts, hébergement et partage de données bibliographiques, forums de discussions, etc.).
- La finalisation des TdR des actions à financer avec le PARIIS, doit figurer parmi les priorités des SAGI, l'animateur du réseau peut l'organiser à distance avec les experts SAGI. Le coordonnateur Afrique de l'Ouest du COSTEA est disponible pour les appuyer.

Compte rendu des échanges et décisions du STP

La nécessité que le réseau SAGI implique davantage les OP est actée et la mise en œuvre des chantiers COSTEA sera l'occasion de laisser de la place aux producteurs. Le réseau des SAGI devrait travailler à se rapprocher davantage du ROPPA qui est membre du COPIIL du COSTEA pour une meilleure mobilisation de ses OP membres. Le besoin de faire vivre la plateforme est également réaffirmé.

Une discussion a lieu sur les actions qui seront financées par le PARIIS, lesquelles correspondent (i) à l'élaboration d'un référentiel pour la maintenance des infrastructures hydro-agricoles, le financement et la tarification du service de l'eau d'irrigation dans les grands périmètres et (ii) à l'élaboration d'un outil de planification des besoins en eau et de conception de systèmes de mesure de débit adaptés aux besoins des SAGI.

Des nouvelles de l'avancée du chantier SAGI Maitrise d'Ouvrage sont également demandées, à quoi le STP répond que des TDR sont actuellement en cours de finalisation et que la mise en œuvre du chantier aura une forte dimension Sud-Sud, mais nécessitera également l'intervention d'experts internationaux.

Actions collaboratives – Analyses Economiques (Benjamin VENNAT, slides 73, 74 du Power Point)

La présentation est réalisée par Benjamin VENNAT et commence par le rappel de l'existence du livrable « Eclairages sur l'analyse économique » déjà produit dans le cadre du COSTEA1 par le groupe de travail alors constitué. Cette production ouvre plusieurs pistes de réflexion, dont l'une en particulier a été retenue pour être développée. Elle concerne l'amélioration de l'utilisation des analyses économiques et des pratiques dans le cadre de la conception de projets hydro-agricoles. Elle vise à proposer un guide qui permettrait de définir à partir des types de projets hydro-agricoles les objectifs spécifiques à

atteindre et les indicateurs économiques et financiers permettant d'appréhender l'atteinte de ces objectifs.

Les TDR pour cette AC sont en cours de finalisation, et permettront de lancer l'étude de capitalisation et de recommandations pratiques qui sera menée par un groupe de travail restreint coordonné par un coordinateur et recruté par le STP du COSTEA.

Compte rendu des échanges et décisions du STP

Le lien pour consulter le travail du COSTEA 1 est repartagé avec l'ensemble des participants : <https://www.comite-costea.fr/productions/rapports-d-etudes/eclairage-sur-l-analyse-economique-des-projets-d-irrigation>

Il est rappelé que dans tous les chantiers en cours, l'économie est bien présente et qu'il serait nécessaire d'envisager un travail de synthèse sur les éléments économiques qui seront apportés par les divers chantiers COSTEA.

Le STP rappelle la transversalité dans les AC, qui ne reposent pas sur des actions de terrain. Les AC cherchent à capitaliser et valoriser l'expertise des membres du COSTEA.

Un groupe de travail Economie doit rapidement être reconstitué avec les volontaires et le groupe de travail restreint doit être contractualisé.

Actions collaboratives – Analyses Environnementales (Sami BOUARFA, slides 75 à 77 du Power Point)

La présentation est réalisée par Sami BOUARFA. Le séminaire relatif à cette AC était programmé le 1^{er} avril 2020 mais a été reporté.

Les deux principaux axes de cette AC sont rappelés :

- La question du climat du point de vue des bailleurs
- L'intérêt de l'approche par Analyse de Cycle de Vie

Compte rendu des échanges et décisions du STP

Il est proposé de tenir le séminaire relatif à cette AC en présentiel si possible entre la fin septembre et début octobre.

Actions collaboratives – Innovations locales en systèmes irrigués (Sami BOUARFA, slides 75 à 77 du Power Point)

La présentation est réalisée par Sami BOUARFA. Un envoi des informations sur cette AC sera réalisé par mail pour décider si le maintien ou non de cette AC reste pertinent et dans le cas d'un maintien, pour enregistrer les volontaires pour la mise en œuvre de cette AC.

Compte rendu des échanges et décisions du STP

Il est rappelé que l'intérêt de cette AC avait été confirmé lors du précédent CST. Au vu de la quantité de travail à mener par le COSTEA d'ici fin 2020, le STP consultera le CST par mail pour évaluer son intérêt à développer cette action en 2021. La décision sera prise lors du prochain CST.

Par ailleurs, une discussion a été ouverte sur l'opportunité d'une AC sur les démarches participatives. Celles-ci sont mobilisées dans plusieurs AS et il peut être opportun qu'un groupe de travail se mette en place pour valoriser ces différents travaux. Le CST sera consulté pour évaluer l'intérêt collectif pour développer une telle action et la décision sera prise lors du prochain CST.

Calendrier COSTEA 2020 (slide 80 du Power Point)

La présentation du calendrier pour 2020 est réalisée par Sami BOUARFA et les principaux éléments sont rappelés ci-dessous:

- **Juin 2020** : constitution des groupes consultatifs pour les AS les plus avancées ;
- **Juillet ou Septembre 2020** : Réunion du CoPil en visio (à confirmer) ;
- **Septembre 2020** : lancement des chantiers SAGI Foncier, SAGI Filières, AgroEco et Services aux Irrigants ;
- **Fin septembre 2020 – début octobre** : séminaire évaluation environnementale et changement climatique ;
- **Fin octobre 2020 – début novembre** : séminaire gestion des eaux souterraines ;
- **Décembre 2020** : conférence régionale ICID à Marrakech (à confirmer) ;
- **Janvier 2021** : Réunion du CST COSTEA ;
- **Mars 2021** : Forum Mondial de l'Eau à Dakar.

Conclusions

Le STP réitère l'importance de démarrer la mise en place des groupes consultatifs de suivi des AS. Il souligne également l'enjeu de l'intensification de la valorisation des produits du COSTEA. Enfin il souligne l'enjeu d'une présence forte du COSTEA au prochain Forum Mondial de l'Eau de Dakar, l'idée étant que le COSTEA soit un projet labellisé du forum.

Enfin, le STP remercie les membres du CST pour les apports et les nombreux échanges concernant l'ensemble des sujets du COSTEA.

Un petit questionnaire (4 questions) est associé à ce CR afin d'avoir le retour des membres du CST sur ce nouveau mode d'organisation dématérialisée et sa potentielle réplique pour le prochain rendez-vous du CST. Le lien d'accès au questionnaire est rappelé ci-dessous :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSexWXXk_KEMNRdO7oynKgK3R8-ADRwyK6vnuzcFinboSB-Cmg/viewform?usp=sf_link